

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**

**Membres  
du Bureau Communautaire**  
**Titulaires** : 28  
**Membres présents** : 20  
**Votants** : 21  
**Date de la convocation**  
13 décembre 2025

L'An DEUX MILLE VINGT QUATRE, NEUF DECEMBRE à 18 H 30, le Bureau Communautaire convoqué légalement, s'est réuni au Pôle administratif de la CCALN à Ailly-sur-Noye, sous la présidence de Monsieur DOVERGNE Alain

● Etaient présents les Vice-Présidents et Conseillers Communautaires Délégués :

Mesdames DOUAY Sonia, PREVOST Anne-Marie, BERTOUX Julia

Messieurs DOVERGNE Alain, SURHOMME Alain, LAMOTTE Dominique, DURAND Pierre, MOURIER Francis, VAN DE VELDE Michel, BOUCHER Michel, LEROY Jean-Maurice, MAROTTE Philippe

● Etait représenté :

M. DUTILLEUX Olivier par M. DOVERGNE Alain

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Messieurs M. CAPELLE Hubert, VERONT Fabrice, LEVASSEUR Roger, CHANTRELLE Brice, VAN OOTEGHEM J. Michel, LESCUREUX André, WABLE Vincent, NOCHEZ Didier

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames PATRICE-BOURDELLE Christine, RAMON Marie-Gabrielle, PERONNET Fabienne, RIHET Anne

Messieurs DELANAUD Stéphane, BEAUMONT Joël, DUTILLEUX Olivier, TOURNIQUET Gautier

**Objet : Candidature à l'Appel à Projets JARDINS EN SCENE**

**Rapport de Monsieur Alain DOVERGNE, Président de la CCALN**

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Région HDF organise ce temps fort *Jardins en scène*, au cœur de son riche patrimoine paysager et de ses jardins.

Ces derniers sont autant d'espaces susceptibles d'accueillir de la création artistique. Les priorités de *Jardins en scène* sont :

- **Valoriser le patrimoine culturel et naturel des jardins et des écrans paysagers,**
- **Favoriser le développement culturel de tous les territoires et encourager les nouveaux partenariats,**
- **Proposer une programmation artistique laissant une large place à la rêverie poétique du paysage, au plus près des habitants et accessible,**
- **Assurer une gratuité totale d'accès.**

Cet appel à projets est ouvert aux EPCI et se déroulera du 23 août au 28 septembre 2025.

Les projets accompagnés : conte, musique, danse, arts visuels ... permettent la réappropriation des espaces paysagers par les habitants, ainsi que la valorisation d'écrans paysagers.

Ceci exposé, la CCALN dépose une candidature sur le programme suivant, envisagé au Jardin Lucine à Thennes, le dimanche 7 septembre 2025 après- midi.

Il s'agit de 3 propositions artistiques successives, alternant statique et déambulation et proposant des formes nouvelles.

- le spectacle « **On peut conter sur nous !** » de la compagnie **Art tout chaud**, diptyque de rue et ici, de jardin. *Dans cette pièce, la Compagnie revisite les figures du Petit chaperon rouge et du Petit Poucet. Ce spectacle de rue coloré et masqué, une comédie sociale décalée et fantaisiste où se démènent des hommes et des femmes malmenés par la vie, et des mômes qui n'ont pas froid aux yeux. Quant à Mère-grand et à l'Ogre ...* Un spectacle d'une heure, familial à partir de 8 ans.

Cette forme mariant conte et tradition des Tréteaux, amenée dans ce cadre naturel crée la proximité avec le public, renforcée par l'utilisation du jeu masqué.

- « **Ballad** », transports auditifs, par la compagnie éponyme.

Cette compagnie cherche à muer la rue en espace scénique et ludique où l'habitant peut prendre part au spectaculaire.

*On commence à l'heure. Pile. C'est la fierté des compagnies de transport. Le commandant sonore rappelle les règles de sécurité d'usage, mais son sceptre sonore se dérègle. Dans quelle galère les passagers se sont-ils fourrés ? Nous remarquerons surtout que la croisière s'amuse à écouter les chants, textes à tiroirs et beat-box enregistré à la volée.*

*Grands ou petits, les passagers auditeurs deviennent progressivement les vrais acteurs de cette déambulation. Après avoir brisé les quatre murs, ils deviendront sans aucune appréhension : chanteurs, danseurs, et même conducteurs de ce trajet spectacle.*

*Les casques H.F. et le système d'enregistrement portable très intuitif s'affranchissent des contraintes techniques et d'espace. La bAllAd respecte l'environnement sonore.*

*Un seul moyen de découvrir les raisons de cet attroupement : attendre un casque de libre et participer au voyage. Aucune Ballad ne se ressemble tout à fait car elle s'enrichit du lieu et des rencontres avec le public. Le lieu, aux espaces ouverts et vastes, renforcera le caractère immersif et participatif de cette forme.*

- **Didon et Enée**, un opéra minute par **La clef des chants**.

D'après l'opéra de Henry Purcell. Tout public dès 7 ans

*La Reine Didon est amoureuse d'Enée, mais elle hésite à faire connaître son sentiment pour des raisons politiques.*

*Sous les encouragements de sa confidente Belinda, Didon finit par avouer son amour, partagé par Enée. La reine des sorcières, qui déteste Didon, souhaite provoquer la chute de cette dernière, et concocte un plan à cette fin. Enée tombe dans son piège et annonce que les dieux l'appellent à partir pour construire un royaume en Italie. Didon a le coeur brisé. Enée propose de rester, au risque de provoquer la colère des dieux, mais Didon le pousse à repartir, mourant ensuite de chagrin.*

Cette création reste dans la droite ligne des adaptations courtes de grandes oeuvres du répertoire lyrique jouées en rue aussi bien qu'en salle, pour le jeune ou le tout public. Des miniatures lyriques donc, avec un instrument et trois chanteurs comédiens, et d'une durée d'une trentaine de minutes grâce auxquelles La Clef des Chants poursuit son travail de partage avec son public le grand répertoire d'opéra dans des formes mobiles et accessibles.

La grande proximité avec les artistes rendue possible grâce au petit format apporte une expérience unique, tant pour les plus novices que les connaisseurs.

Cette forme adaptée à l'extérieur permettra au public d'appréhender l'opéra dans une forme courte, revisitée, dans un cadre naturel d'exception.

Le budget prévisionnel relatif à cette opération s'élève à **5 980 €**. La CCALN sollicite un soutien financier à hauteur de ce prévisionnel. Soulignons ici que la réalisation de cette action est conditionnée à l'obtention de l'enveloppe financière souhaitée.

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau communautaire :**

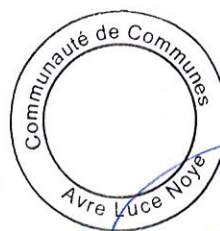
- Autorise la CCALN à candidater dans le cadre de l'Appel à Projets Jardins en Scène,
- Autorise le Président et la Vice-Présidente Culture Communication à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le

Affiché le 23/01/25

20/01/25



Fait et délibéré, le 20 janvier 2025

à AILLY SUR NOYE

Le Président,

Alain DOVERGNE